

# Conférence : Pistes pour améliorer la Coordination SPS dans le BTP

**Préventica Lyon 2018**

Le 29 mai 2018

*Pascal Sergi - Carsat Rhone-Alpes  
Brice Charbonet - Carsat Auvergne*

*Ingénieurs conseil BTP*

# SOMMAIRE

- L'Assurance Maladie Risques Professionnels
- Contexte
- Facteurs d'améliorations
- Exemples de Pistes d'amélioration:
  - autorisation d'accès
  - appels d'offres de CSPA

# L'Assurance Maladie Risques Professionnels

## UNE DES BRANCHES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

### RECOUVREMENT

Urssaf



### DÉPENSES



## L'ASSURANCE MALADIE - RISQUES PROFESSIONNELS EN CHIFFRES



**18,6 millions**  
de salariés couverts



**2,2 millions** d'établissements  
cotisants dans le secteur  
de l'industrie, du commerce  
et des services

Un budget annuel  
équilibré de  
**13 milliards d'€**

## UNE ORGANISATION PARITAIRE

### Acteurs nationaux

- > **Cnam** - Caisse nationale d'assurance maladie
- > **INRS** - Institut national de recherche et de sécurité
- > **Eurogip** - observatoire des risques professionnels en Europe

### Acteurs régionaux et locaux

- > **15 Carsat** - Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail
- > **Cramif** en Ile-de-France
- > **5 CGSS** - Caisses générales de Sécurité sociale dans les DOM
- > **101 Cnam** - Caisses primaire d'assurance maladie
- > **Service médical** de l'Assurance Maladie

## 3 MISSIONS COMPLÉMENTAIRES



### LA PRÉVENTION

- > Aider les entreprises et les branches professionnelles à évaluer et prévenir leurs risques professionnels



### LA RÉPARATION

- > Instruire les déclarations d'AT/MP et indemniser les victimes



### LA TARIFICATION

- > Calculer et notifier le taux de cotisations de chaque établissement

# Contexte de la coordination SPS ?

**Une existence depuis 1994**

**Des Apports notables**

**Des acteurs qui s'interrogent**

# Facteurs d'amélioration de la coordination SPS ?

## le Mode réseau

**Association des CSPS en Auvergne**

**Clubs CSPS en Rhone Alpes**

# Exemple de piste d'améliorations

## AUTORISATION D'ACCES

(brochure en édition SP1206)

- Pourquoi une autorisation d'accès?
- Qui est concerné ?
- Influence de la Typologie de chantiers
- Mesures par phases
- Exemple de Jugement

# Pourquoi une autorisation d'accès?

- Article R4532-16 du code du travail : « Le coordonnateur prend les dispositions nécessaires pour que seules les personnes autorisées puissent accéder au chantier ».



# Qui est concerné?

Entités en lien et sous contrat  
avec le Moa

Entités non Missionnées par le  
Moa

Autres entités :

Tiers, usagers,  
riverains,...

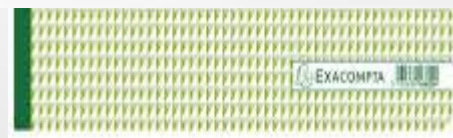
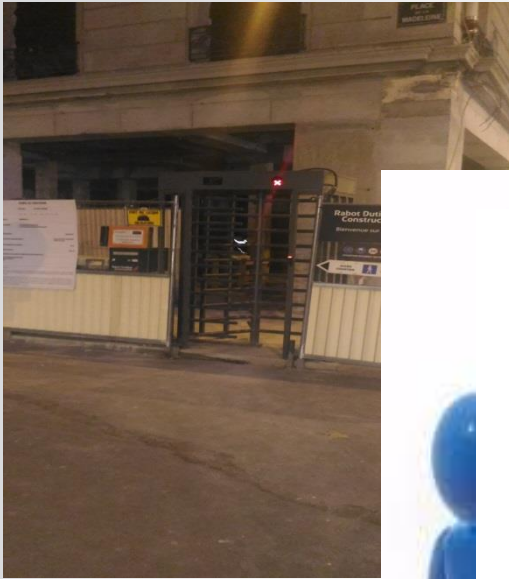
# Influence selon Typologie du chantier

- Chantiers Batiment
  - site vierge ou occupé
    - Milieu urbain ou rural
- Chantiers Travaux Publics
  - Ouvrage d'art
    - Routier
    - réseaux
    - Ferroviaire
      - Milieu urbain ou Milieu isolé
      - Longueur des travaux

# mesures à la conception/préparation



# Mesures à la préparation/ réalisation



# Mesures en réalisation



# mesures

- **Mesures spécifiques**
  - géolocalisation/
  - Comptage électronique d'entrée/ sortie



# Jugement ?

- Non mis en œuvre de l'autorisation d'accès condamnable pénalement
  - accès d'un enfant sur chantier
  - Chute du panneau de chantier non fixé
  - Décès de l'enfant
- Condamnation du CSPS 6 mois prison avec sursis et 20000 euros d'amende  
(cour de cassation juin 2009)

# Appels d'offres de coordination SPS: plusieurs outils d'améliorations



# Les enjeux – l'origine de la norme

- Au régional:
    - 2010-2013: construction de l'Appli 01 carsat RA
  - Au national:
    - 2012-2013 : Un projet de décret...non finalisé
    - Recherche d'une meilleure adéquation :
      - **Compétences**
      - **Expérience par rapport à l'opération**
- => 2016 : **Norme volontaire** à l'attention des MOA pour les accompagner dans la désignation du CSPS

# La Norme NF P 99-600

**« Coordonnateurs SPS - Bonnes pratiques de consultation et d'évaluation des offres de Coordonnateurs SPS à l'attention des maîtres d'ouvrages »** (juillet 2016)

# Le contexte

- La coordination SPS prescrite dans le cadre d'une opération de BTP **est un atout**, elle permet :
  - de diminuer la sinistralité,
  - d'optimiser l'organisation de l'opération,
  - d'optimiser les interventions ultérieures sur l'ouvrage...

## Mais souvent :

- Manque d'adéquation entre le CSPS et l'opération
- Mission SPS appréciée par non-sachant : le Maître d'ouvrage (MOA)
- Liberté d'action des CSPS
- Désignation tardive du CSPS
- Forte concurrence (guerre des taux horaires, surcharge de travail...)
- Absence d'exigences de la part du MOA (privilégie le **moins disant** dans **89%** des cas – enquête RA auprès de 515 MOA)

# Les objectifs

Proposer un outil d'aide à la désignation du CSPS pour :



## Descriptif de l'opération

Caractéristiques liées à la nature de l'opération

Milieu – Durée

Interventions hors heures ouvrables

Interventions en site occupé ou en activité

Calendrier de l'opération

Mode de dévolution des marchés de travaux

Éléments permettant d'apprécier la co-activité

Estimation financière de l'opération

Coefficients liés aux contraintes et spécificités

Appréciation des fréquences et des temps

# « Calibrage » de la mission

- Proposition d'une trame de bordereau quantitatif des fréquences et temps :
  - => phase conception et phase réalisation pour les niveaux 1, 2 et 3
  - => avec des exemples à l'appui
- Prise en compte des contraintes et des spécificités de l'opération

# Évaluation des offres

- 1ère étape

**2 critères éliminatoires d'office en cas de non respect:**

**Attestation de compétence et attestation d'actualisation (le cas échéant) y compris pour le suppléant**

**Assurance : La validité de l'assurance (RC et pro) du coordonnateur SPS doit être vérifiée**

# Évaluation des offres

- 2eme étape :

	Grille d'évaluation des offres	Evaluation
1	<b><u>Adéquation</u></b> de la compétence du CSPS avec les caractéristiques de l'opération	../15
2	Organisation de la mission proposée par le candidat	../15
3	Moyens matériels	../15
4	Capacités du candidat à intervenir l'organisation proposée en fonction de l'éloignement	../10
5	Fréquences et temps des prestations	../20
6	Offre financière <ul style="list-style-type: none"><li>• Traitement des offres anormalement basses</li><li>• Notation des offres recevables par méthode définie</li></ul>	../25
	<b>Total</b>	<b>../100</b>



# Contrôle et Bilan de la mission

- Dans le cadre de ses obligations de moyens, Il appartient au **maître d'ouvrage de contrôler** que les temps passés par le CSPS correspondent au contrat.
- Le maître d'ouvrage pourra s'appuyer sur :
  - la grille des fréquences et des temps
  - le registre journal...

...et un bilan interne de fin de mission qu'il pourra utilement mettre en place !

## Annexe A (informative)

### Contraintes et spécificités à prendre en compte pour la mission SPS relatives au calcul du coefficient minorant ou majorant les temps alloués à la mission

FACTEURS DE MAJORATION LIES AUX CONTRAINTES ET SPECIFICITES	
VOLUME DE L'OPERATION	
Catégorie 1 : volume supérieur à 30 000 H × J	10 %
Catégorie 2 : volume supérieur à 5 000 H × J	10 %
ARCHITECTURE	
Complexité architecturale	10 %
Ouvrage de dimension importante (ex. : Bâtiment d'une hauteur totale > 28 mètres)	10 %
TECHNIQUES	
Principes constructifs innovants et/ou spécifiques	5 %
Travaux ou installations provisoires pouvant menacer la stabilité des sols ou des avoisinants en place (glissements, affaissements, cavités souterraines...)	5 %
MILIEU	
Présence de tous types de réseaux (aériens et/ou enterrés existants)	10 %
Émission de rayonnement ionisant ou non ionisant dans l'emprise des travaux	5 %
Travaux à réaliser en espace confiné (ouvrages souterrains, tunnels et galeries, réservoirs, silos, ouvrages d'assainissements...)	10 %
Emprise des travaux située en milieu aquatique ou en zone inondable	5 %
Circulation urbaine, transports urbains en limite de chantier ou en interférence avec celui-ci	5 %



## Annexe B (informative)

### Tableaux d'appréciation des fréquences et des temps

#### B.1 Appréciation des fréquences et des temps pour une opération de catégorie 1

PHASE CONCEPTION opération de catégorie 1					
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Col. 1 × Col. 2 × Col. 3	Proposition du candidat
<i>Prestations (en italique prestation complémentaire recommandée)</i>	Nombre d'heures par prestation	Périodicité ou Nombre d'unités	Nombre de prestations	Nombre total d'heures	
Visite initiale du terrain avec MO/MOE/concessionnaires... ou Visite du site avec existant non occupé avec MO/MOE/ concessionnaires ou Inspection commune avec le chef d'établissement en activité (le cas échéant : le coordonnateur tient compte des interférences avec les activités d'exploitation sur le site à l'intérieur ou à proximité duquel est implanté le chantier...)					
Ouverture du Registre Journal et tenue à jour					
Assistance au MO à la Déclaration préalable					
Assistance MO sur le respect du PGC dans les offres des entreprises pour les lots définis par le MO (pour exemple, analyse de 6 offres)					

**PHASE REALISATION** opération de catégorie 1

	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Col. 1 × Col. 2 × Col. 3	Proposition du candidat
<b>Prestations</b> <i>(en italique prestation complémentaire recommandée)</i>	<b>Nombre d'heures par prestation</b>	<b>Périodicité ou Nombre d'unités</b>	<b>Nombre de prestations</b>	<b>Nombre total d'heures</b>	
Inspection commune complémentaire si nécessaire avec le chef d'établissement en activité (le cas échéant : le coordonnateur tient compte des interférences avec les activités d'exploitation sur le site à l'intérieur ou à proximité duquel est implanté le chantier...)					
<i>Examen du PPSPS initial de chaque entreprise et sous-traitant</i> Réalisation de chaque inspection commune sur site et consignation au registre journal du compte rendu Examen du PP SPS actualisé Harmonisation					
Visites de chantier inopinées, avec suivi d'application des mesures (présence sur site, fréquence, tenue R)					



## Annexe C (informative)

### Liste des références sur des opérations de même typologie

**NOTE** A remplir par chaque personne proposée pour réaliser la mission

Coordonnateur : personne physique chargée de réaliser la mission												
Nom :												
Prénom :												
Maitre(s) d'ouvrage(s)	Objet de l'opération	Contraintes et spécificités (voir en Annexe A)	Période	Montant des travaux (en millions HT €)	Catégories 3 ; 2 ; 1	Nombre d'entreprises	Durée (mois)		Titulaire	suppléant	Conception	Réalisation
							C	R				
STE DURAND (exemple)	Réhabilitation de logements en site occupé	Présence de plomb	2011-2012	2,5	2	14	6	12	X		X	X
										X		X





## Annexe E

### Bilan de mission CSPS

Ce document est renseigné par le MO en concertation avec le coordonnateur.

Date lancement de l'APS		Date contrat CSPS	
Équipe Maîtrise d'Œuvre			
CSPS Titulaire		CSPS Suppléant	

C=Correct - A=à Améliorer - F = à Faire --SO = Sans Objet	C	A	F	SO
<b>1. Phase conception : Registre Journal</b>				
1.1 Adapté aux exigences de l'opération				
1.2 Mentions relevant de la co-activité				
1.3 Mentions communiquées à chaque intervenant et visées par lui-même				
1.4 RJ transmis au MO dans les délais définis				
<b>2. Phase conception : Collaboration avec MO, équipe MOE et OPC</b>				
2.1 Participation aux réunions avec l'équipe de maîtrise d'œuvre				
2.2 Pertinence de l'analyse Santé Sécurité du projet (pièces, études, planning, organisation...)				
2.3 Adéquation des observations et suggestions de coordination SPS dans les spécificités du projet				
2.4 Vigilance et rôle de conseiller à l'égard des dispositions réglementaires SPS				



## Appli 01

# « Accompagnement des maîtres d'ouvrage et des coordonnateurs SPS dans l'offre d'une mission de coordination SPS »

Outil excell en ligne depuis 2013

Réalisée dans le cadre des clubs CSPA de RA

# Appli 01

..\..\CLUB

CSPS\outldaide\OUTILDERNIEREVERSION\dernireve  
rsion\versionmars2016\ReferentielCSPS v 1B3.xlsb



# • Outil Carsat RA

## – Deux objectifs ou étapes :

1- Définir prestations et volume d'heures de référence de la mission CSPA selon :

- Catégorie
- Caractéristiques du site(vierge, occupé, existant)
- Plusieurs opérations ou OA
- Acteurs de proximité
- Phasage (PRO)
- CSPA et AO des entreprises
- Nombre d'entreprises + St traitants estimées
- Phases conception/préparation/réalisation/post conception

# • Outil Carsat RA

2- Faire une selection d'offres CSPS selon critères prédéfinis :

- Critère réglementaire
  - Critère professionnel
  - Critère organisationnel
  - Critère économique
  - Critère éthique
- 
- Notation de l'offre

# • Projet web application national institutionnelle

- Destinée aux Moa/CSPS
- Élaboré sur la base d'outils existants
- Objectifs:
  - Référenciel interactif en AO et suivi de la CSPS
  - Lutter contre « moins disance »
  - Accompagner Moa et CSPS à définir les moyens
  - Aider institutionnels à analyser les pratiques de Moa et CSPS

 Projet de Co-Pilotage institutionnel avec constitution d'un GT national

# Remarques, questions?

# Merci de votre attention venez rejoindre nos réseaux

---

Pour télécharger les présentations des conférences  
et les ressources bibliographiques

[www.preventica.com](http://www.preventica.com)

**Lyon 2018 / Conférences Carsat**

Retrouvez-nous sur notre stand principal (H 59)

et sur notre stand amiante (M 68)